Soixantième année. - N ° 9 A Jeudi 15 janvier 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2590

67 – BAS-RHIN

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SAVERNE

Extrait de jugement

Date : 13 janvier 2026.
Autre jugement et ordonnance.
447 836 297 RCS Non précisé.
YANAR CREATIONS
Adresse : 32A rue de l'Ermitage, 67700 SAVERNE.
Complément de jugement : Se dessaisit ou est dessaisi au profit d'une autre juridiction - Article R.681-6 alinéa 1 du Code de commerce : le créancier qui n'est pas partie à un jugement mentionné à l'article R.681-5 du Code de commerce peut contester la séparation des patrimoines de l'entrepreneur individuel par déclaration au greffe du tribunal dans un délai de dix jours à compter de la notification qui lui a été faite, ou à compter de la publication du jugement au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales. - N° RG : 25/00499